

## **Pologne : une des responsables des grèves contre l'interdiction de l'IVG accusée d'avoir soutenu des attaques contre les églises**

**Author** : Rédaction Riposte Catholique

**Categories** : [avortement](#), [Points Non Négociables](#)

**Date** : 18 février 2021

Marta Lempart, juriste polonaise et l'une des leaders du mouvement de la « Grève des Femmes » depuis l'automne dernier, après l'interdiction en octobre dernier par la cour suprême de l'IVG en cas de malformations fœtales, est accusée pour divers délits, dont la mise en danger de la vie d'autrui ; elle risque jusqu'à huit ans de prison.

Elle a été [inculpée](#) ce mercredi pour diverses charges : les autorités l'accusent d'avoir créé une « *menace épidémiologique* » en organisant des manifestations pendant la pandémie du coronavirus, insulte un policier ou encore avoir loué des attaques contre les églises et la perturbation des messes dans un entretien radiophonique.

Tandis que ses défenseurs [accusent le gouvernement polonais](#) de dérive liberticide et d'instrumentaliser le droit contre l'expression citoyenne, les opposants à la Grève des femmes rappellent que ce mouvement est influencé par l'étranger. Marta Lempart, active au sein de la coalition internationale des grèves de femme en 2017, était ainsi invitée cette même année à la [conférence internationale organisée par l'Open Society de Soros à Prague](#).